



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de BERCHET (Jean-Claude), « Notice des *Mémoires de ma vie* », *Mémoires d'outre-tombe*, I, *Œuvres complètes*, 13, CHATEAUBRIAND (François-René de), p. 3-6

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2599-8.p.0083](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2599-8.p.0083)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2014. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## NOTICE DES MÉMOIRES DE MA VIE

En 1826, dans la Préface générale de ses *Œuvres complètes*, Chateaubriand révéla pour la première fois au public qu'il avait entrepris de rédiger des « Mémoires de (sa) vie » (voir *infra*, p. 837). La partie déjà écrite comprenait alors le récit de son enfance et de sa jeunesse jusqu'à la fin de son séjour en Angleterre. Elle correspondait en gros à ce qui deviendra plus tard la 1<sup>re</sup> partie des *Mémoires d'outre-tombe*, sans qu'on puisse préciser davantage son contenu (pour ce qui concerne sa genèse, voir la Préface, *supra*, pp. XIV-XVIII). Cette première rédaction, achevée, selon le mémorialiste, en 1822, à Londres<sup>1</sup>, ne nous est en effet parvenue que sous une forme incomplète. On peut classer ce qui en subsiste en trois catégories :

1) Une série discontinue de fragments autographes, qui commence avec le début du livre I, mais ne dépasse pas le milieu du livre II. On en trouvera un tableau sommaire dans : J.-Cl. Berchet, « Le manuscrit autographe du livre I des *Mémoires de ma vie* », R.H.L.F., juillet-août 1987. Sur le premier feuillet, figure la note suivante : « Seule partie qui reste du 1<sup>er</sup> manuscrit de mes Mémoires écrit de ma propre main. Tout le reste corrigé, raturé, a été brûlé, après que Hyacinthe en a fait une copie

---

1. La seule indication émanant de Chateaubriand, concernant cette rédaction, se trouve dans l'« Avertissement » du t. VI des *Œuvres complètes* (décembre 1827), qui correspond au *Voyage en Amérique* : « Je donne, dans l'*Introduction*, un fragment des *Mémoires de ma vie*, afin de familiariser le lecteur avec le jeune voyageur qu'il doit suivre outre-mer. J'ai corrigé avec soin la partie déjà écrite ; la partie qui relate les faits postérieurs à l'année 1791, et qui nous amène jusqu'à nos jours, est entièrement neuve ». (*Œuvres*, t. 1, p. 615). Prise à la lettre, cette déclaration signifierait que seuls les livres I à VIII des actuels *Mémoires* avaient été rédigés (dans leur première version) avant 1827. Ce que contredit le témoignage de Marcellus.

complète. (Note écrite en 1840 au moment où j'achève de brûler tous mes papiers). »

2) Une copie continue des trois premiers livres, exécutée en 1826 sous les auspices de Madame Récamier, et conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale sous la cote : Nouv. Acq. fr. 12966. La nièce de celle-ci, Madame Lenormant, qui avait participé avec son mari à la confection de cette copie, en possédait une autre, légèrement différente, mais aujourd'hui perdue (peut-être celle faite par Pilorge en 1840), qu'elle édita en 1874 sous le titre : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand*, chez Michel Lévy.

3) Quelques extraits imprimés dans les préfaces ou introductions de certains volumes des *Œuvres complètes*, publiés de 1826 à 1828 par Ladvocat.

Ces citations sont beaucoup trop fragmentaires pour nous permettre de reconstituer la totalité du manuscrit des *Mémoires de ma vie*. En revanche, grâce à la copie Récamier, parfois étayée sur des autographes plus anciens, nous avons donc la chance de posséder le texte intégral des trois premiers livres de cette version. Sous la forme que nous leur connaissons, leur rédaction, entreprise dans les dernières années du règne de Napoléon, remonte au début de la Restauration : elle fut achevée en septembre 1817<sup>1</sup>. C'est dire son importance pour qui cherche à retrouver dans quel esprit furent conçus les *Mémoires*. Le « manuscrit de 1817 »<sup>2</sup> représente en effet la seule possibilité de confrontation un peu étendue des *Mémoires de ma vie* avec la partie correspondante des *Mémoires d'outre-tombe*. Il constitue donc le point de départ de toute étude critique. Mais les variantes sont si nombreuses, et, du reste, la perspective globale si différente, que nous avons préféré en donner le texte intégral, à titre de comparaison ; on ne pouvait prendre un autre texte de

1. Malgré les affirmations de la p. 73, certains indices nous conduisent à penser que les livres I et II furent revus juste avant, ou juste après, la rédaction du livre III : Chateaubriand écrit (p. 49) que le curé de Combourg « est encore » celui qu'il a connu ; or ce dernier mourut en 1817. Il déclare en revanche (p. 67) mort « depuis quelques années » le comte de Ravenel, décédé en 1815. Par ailleurs, on trouve p. 50 une mention explicite de la dissolution de la « Chambre introuvable » (septembre 1816), sans parler des allusions au tempérament anti-ministériel des Bretons, p. 18. Le texte liminaire lui-même, quoique daté de 1809, comporte des formules qui ne se peuvent expliquer que par référence à une situation politique ultérieure.

2. Chateaubriand avait donné le texte original, ou une copie de ces trois livres, à Mme Récamier avant de partir pour Londres, comme le prouve sa lettre du 24 mai 1822 : « J'ai laissé entre vos mains l'histoire de (ma) vie ».

base que la copie Récamier : nous avons néanmoins modernisé son orthographe et nous lui avons apporté quelques corrections, à partir des autographes, soit pour la ponctuation, soit dans les rares cas de mauvaise lecture que nous signalons.

Ce qui sépare, pour ces trois livres, les *Mémoires de ma vie* de la version ultérieure est moins considérable qu'on ne le dit parfois, mais demeure très significatif : c'est, pour commencer, et dans des passages très circonscrits, une différence stylistique. Lorsqu'ils ont édité cette « esquisse sublime », les Lenormant ont souligné avec emphase ses mérites, allant jusqu'à parler de « la supériorité littéraire du texte primitif », sur une version définitive jugée trop « artiste », trop décadente. En réalité, cette simplicité attique qu'ils se plaisent à saluer<sup>1</sup>, les lecteurs de Chateaubriand avaient pu en savourer le goût dès 1811, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, texte presque contemporain des *Mémoires de ma vie*, déjà autobiographique par bien des aspects. Plutôt que de voir dans la phrase limpide des *Mémoires de ma vie* (où le narratif prédomine sur le poétique) une expression directe de la spontanéité juvénile, sachons y reconnaître au contraire la conquête difficile de la maturité sur le « galimatias » plus chargé des œuvres de jeunesse. Cette évolution est inséparable de celle des habitudes mondaines de Chateaubriand qui, dans les années 1810, fréquente de plus en plus une société aristocratique encore pénétrée du vieil esprit de « bonne compagnie ».

À cette différence « sporadique » de ton, correspond une différence de contenu, qui se manifeste par des différences de montage ou de perspective : hésitation sur la division entre livres, chronologie interne des séquences, mode de description de Combourg, mise en scène du désir, etc. (voir art. cit.). C'est que la 1<sup>re</sup> version implique un autre éclairage, qui porte sur la nature même du texte. Dans les pages initiales (début du livre I, disparu après 1832), Chateaubriand explique son intention de centrer ses mémoires sur le moi intime ; sans aller jusqu'à des confessions, ce seront au moins des confidences. Le récit des *Mémoires de ma vie* est donc plus individualisé, plus naïvement psychologique, plus explicite aussi parfois. Il particularise les événements, en détail avec complaisance le souvenir ; il laisse transparaître, en particulier, une violence affective (dans la

---

1. « Evoqués à une époque plus rapprochée des événements et des impressions qu'ils nous révèlent, ces souvenirs ont toute la grâce, la suavité, la fraîcheur des vingt premières années de la vie, sans aucune des touches criardes ou forcées que des corrections postérieures y vinrent ajouter » (p. IX).

rancune du mal aimé, par exemple) que le mémorialiste a voulu par la suite atténuer. Un examen systématique des variantes autographes prouve du reste que ce mécanisme de censure des émotions opère en cours même de rédaction. Ainsi, à propos de la cérémonie du relèvement du vœu (voir p. 35), Chateaubriand avait commencé par écrire : « C'étoit la première fois que j'étois habillé *proprement*. Je nageois dans la joie. Nous montâmes... etc. » Par une immédiate auto-censure, la formule naïve, mais significative, de la seconde phrase est barrée sur le manuscrit. Dans le texte que nous connaissons par la copie Récamier, elle est remplacée par une référence « culturelle » à Saint-Augustin, tandis qu'un « décentement » se substitue au *proprement* trop marqué. On pourrait multiplier les exemples de ce genre ; ils auraient leur place dans une édition critique des *Mémoires de ma vie*. Même sous la forme que nous a transmise la copie de 1826, ils suffisent à nous persuader qu'en passant du fruit vert, encore acide, au plus riche fruit mûr, on ne fait pas que changer de style : on passe du registre un peu âcre de la confiance psychologique au registre symbolique, plus apaisé, de la future « épopée de mon temps ».